

L'AUDIENCE

Bimensuel Panafricain d'Informations, d'Analyses et de Publicités

N° 0058 du 20 /07/2020

250 F CFA

MÉDIAS/CONSOMMATION LOCALE ET ECONOMIE TOGOLAISE P.5

"Bouge avec le 228" se veut ambitieuse



SEXTAPE EN MILIEU SCOLAIRE

Quelle est l'urgence aujourd'hui face à cette attitude abjecte ? P.3

INHUMATION D'AMADOU GON COULIBALY / MASQUES OBLIGATOIRES P.6

Malgré Covid-19 Faure Gnassingbé était aux côtés du peuple ivoirien



APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE Jusqu'où ira Agbékoyomé Kodjo avec sa contestation sui generis ? P.4

INDUSTRIE TOURISTIQUE

Le ministre Egbetonyo avec un projet novateur axé sur la qualité



FOOTBALL / PARTENARIAT

Togocom désormais sponsor officiel de la FTF P.7



14 JUILLET 2020
SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE TOGOCOM ET LA FÉDÉRATION TOGOLAISE DE FOOTBALL

INDUSTRIE TOURISTIQUE

Le ministre Egbetonyo avec un projet novateur axé sur la qualité

Les idées et les actions ne manquent pas pour un meilleur devenir du secteur touristique au Togo. Aux commandes, le ministre Kossivi Egbetonyo qui vient de lancer le projet dénommé « Démarche Qualité dans les hôtels et établisse-

ments à caractère touristique au Togo ». Sensibilisation des professionnels, promoteurs et responsables du secteur constitue une première étape dudit projet et sera bientôt enclen-

chée, de même qu'une étude exploratoire, informe-t-on. Mercredi dernier, le ministre a insisté sur l'impératif de la promotion d'une démarche qualitative, afin de stimuler le secteur. « Il faut une réelle démarche qualité pour stimuler l'in-

mentaire dans les lieux et établissements hôteliers ou touristiques du pays. Selon les mêmes sources, le ministère compte aboutir d'ici quelques années à la mise en place d'une base de données des établissements touristiques répon-



ments à caractère touristique au Togo ». Sensibilisation des professionnels, promoteurs et responsables du secteur constitue une première étape dudit projet et sera bientôt enclen-

dustrie touristique », a-t-il dit. Le rayonnement de la « Destination Togo » doit passer par l'amélioration des prestations globales surtout en matière d'hygiène et de sécurité ali-

dant aux normes et standards en termes de qualité : « Cela devrait permettre la visibilité du système hôtelier au niveau international, et relever le niveau économique du tourisme



de 4,6 à 6,2% », précise le ministre tout en rappelant les ambitions du Togo et telle que déclinées dans le PND. Il s'agit, en substance, de donner un tonus de taille au tourisme national et réussir le pari de la qualité. Dans cet ordre d'idées, et pour Philomène Ayimdjagbaré, Directrice de la réglementation de l'inspection et du contrôle des établisse-

ments hôteliers et bars, « il faut que les touristes et hommes d'affaires arrivant au Togo aient de solides garanties quant à la qualité des établissements dans lesquels ils se rendent ».

Selon les statistiques, en 2018, les recettes hôtelières étaient à 48 milliards FCFA avec plus de 700 000 touristes qui ont fait un tour au pays.

Valentine BIA

15,5 MILLIONS € DE L'UE POUR FINANCER 300 START-UPS DANS 13 PAYS AFRICAINS

Le Togo parmi les bénéficiaires

L'Union Européenne, en alliance avec Investisseurs & Partenaires (I&P), un groupe d'investissement d'impact dédié à l'Afrique Subsaharienne, va appuyer 300 startups et PME dans 13 pays d'Afrique de la région du Sahel et alentours, dont le Togo.

C'est à travers l'initiative I&P Accélération au Sahel, financée à hauteur de 15,5 millions € (10 milliards de FCFA) par l'UE, via son Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique (FFUE), en vue d'accompagner la croissance et le développement des entreprises dans la région.

Notons que l'initiative tiendra également compte des contraintes générées par la Covid-19 : « La situation inédite causée par la crise du

covid-19 a été prise en compte et intégrée au programme » informe ainsi Investisseurs & Partenaires. C'est pourquoi « une part importante du budget sera ainsi spécifiquement consacrée à l'accompagnement des entreprises les plus impactées par la crise ».

A court-terme, une quinzaine d'entreprises bénéficieront d'un appui financier et d'un accompagnement technique pour les aider à adapter leur modèle, maintenir leur activité et surmonter cette crise, précise I&P.

Le programme, apprend-on, a été conçu autour de trois volets complémentaires : Du financement d'amorçage (pour répondre aux besoins de financement des entreprises pendant leur phase d'incubation ou d'accélération), De l'assis-



tance technique (pour renforcer les capacités des entreprises et des équipes d'investissement africaines), et l'accompagnement de l'écosys-

tème entrepreneurial dans les pays d'intervention.

L'ensemble des pays concernés par cette facilité sont : Bénin, Burkina Faso, Came-

roun, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, Togo et Sénégal.

Avec togofirst

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous aux:
90213091 / 98 86 65 70 / E-mail: laudience07@gmail.com

SEXTAPE EN MILIEU SCOLAIRE

Quelle est l'urgence aujourd'hui face à cette attitude abjecte ?

Le Togo est secoué par une crise sans précédent en milieu scolaire compte tenu du "talent" des élèves qui non seulement s'adonnent au sexe dans les établissements au vu et au su de leurs caméras mais aussi en font une compétition et des vidéos qu'ils balancent sur les réseaux sociaux. La situation choque la conscience humaine et interpelle tous. Que faire face à cette situation ? Pour le citoyen lambda ou pour les auteurs comme les non auteurs, doit-on continuer de publier ces vidéos ? Quelle sanction et ou comportement doit-on désormais adopter à l'endroit des auteurs, coauteurs, complices ou commanditaires de ces actes criminels ?

Autant de questions qui ont amené la rédaction du journal "L'Audience" à approcher certains acteurs de l'éducation notamment des enseignants et des psychologues.

Tous partent d'un constat que la tranche d'âge concerné est entre 12 et 19 ans donc dans la quasi-totalité des cas des adolescents. Dans cette tranche d'âge, la jeune fille comme le jeune garçon a envie de se faire remarquer et demeure beaucoup agitée. En effet, dans cet intervalle d'âge, la jeune fille qui voit sa morphologie, sa forme qui se modifie au fur et à mesure passe plus de temps devant le miroir. De même, le jeune garçon dont la voix devient plus grave est aussi agité. Ces jeunes poussent donc les limites de l'interdit. "En fait, pratiquer le sexe déjà à partir de 12-15 ans n'est pas quelque chose de nouveau puisque certains ont fait déjà un voire deux enfants quand ils avaient moins de 19 ans en étant toujours au cours primaire ou à peine au collège", confie à notre rédaction M. Abdoulaye enseignant retraité de son état. "Sauf qu'aujourd'hui, le contexte a

changé avec l'avènement de l'internet et surtout du téléphone android où les enfants sont d'ailleurs plus curieux et agissent négativement malheureusement", a-t-il ajouté.

Mais que doit-on faire aujourd'hui ? Quelle est l'urgence ?

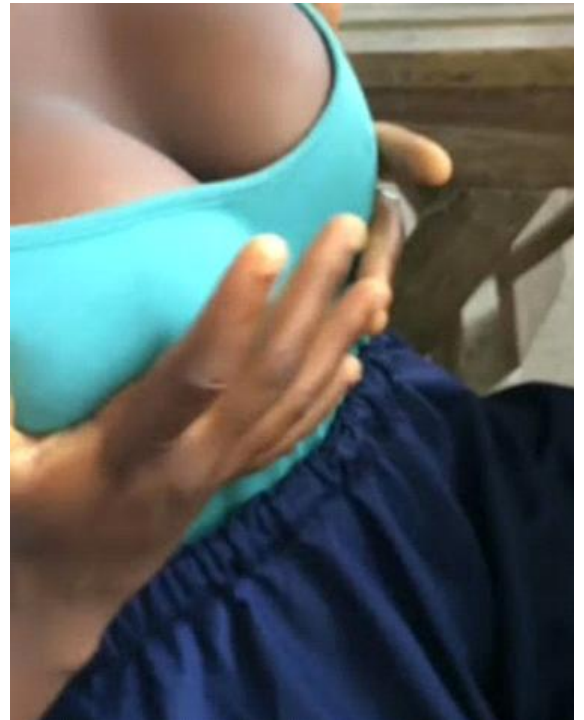
Selon trois psychologues rencontrés et qui ont accepté s'ouvrir un peu à notre rédaction à propos des actes ignobles posés par des élèves ces derniers jours, chaque individu, chaque citoyen du monde dans les mains de qui une de ces vidéos tombe doit s'abstenir d'en faire la diffusion. Il faut donc arrêter de faire la divulgation, la publication de ces vidéos. Continuer de les partager risque de contribuer à l'évolution de ce challenge macabre entre des adolescents. L'une des urgences est de ne plus partager ces vidéos, puisque, certes en les partageant la vérité a jailli; l'autorité a pu se rendre compte de la gravité des actes qui minent les établissements scolaires et va sévir mais au même moment ces enfants ont besoin du soutien de tous pour

se corriger et grandir normalement. Ces vidéos qui sont sur les réseaux sociaux les exposent déjà à la face du monde, et l'on ne doit plus en rajouter en "torturant" davantage ces adolescents dont les consciences sont limitées.

Sur le point des sanctions judiciaires, les psychologues rencontrés sont unanimes: "Il faut juger et punir ces adolescents en tenant compte des circonstances atténuantes", disent-ils. "Puisque", justifient-ils, bien qu'il est dit et écrit "nul n'est censé ignorer la loi", ces jeunes n'avaient pas suffisamment mesuré de manière consciente les incidences de leurs actes. Dans tous les cas, au-delà des sanctions possibles, il faut un accompagnement avec des psychologues au moment des sanctions et après lesdites sanctions.

Pour les autorités togolaises en charge de l'éducation et les enseignants, il est conseillé une réciprocité continue sans faille et à moyen et long terme, l'utilisation des téléphones portables par les élèves devra faire l'objet d'un recadrage.

Par ailleurs, aux dernières nouvelles, suite aux vidéos vi-



rales à caractère sexuel tournées dans les établissements scolaires, les autorités togolaises qui ont décidé de faire le ménage, ont procédé jeudi dernier, à l'arrestation d'une quarantaine d'élèves identifiés comme acteurs, auteurs ou coauteurs, voire complices. La situation se compliquerait davantage pour certains de ces jeunes, puisqu'après investigations et interrogations, 29 des élèves arrêtés sur les quarante (40) sont libérés vendredi. Mais onze (11) autres, dont 4 filles et 7 garçons, sont toujours maintenus à la Police Natio-

nale et à la Brigade de recherches et d'investigations (BRI) pour la suite des enquêtes.

Selon les informations, ces derniers soupçonnés d'être les véritables cerveaux, encourrent si les accusations sont avérées des sanctions pénales. C'est bien des atteintes aux mœurs; et plus précisément un outrage public à la pudeur. Conformément au code pénal togolais en ces articles 390 et 391, la sanction est de 1 à 2 ans d'emprisonnement et comme amende 100.000 à 1.000.000.

La rédaction

EDUCATION

Les élèves des classes de passage en vacance désormais

Évaluation sur la base des notes des trimestres un et deux de l'année; prochaine rentrée scolaire 2020-2021 fixée sur le lundi 26 octobre 2020 sur toute l'étendue du territoire national. C'est bien la substance d'un communiqué conjoint du ministre en charge de l'enseignement technique et celui des enseignements primaire et secondaire rendu public en début du week-end. "Cette évaluation se fera sur la base de la moyenne du 1er semestre et des notes des évaluations continues du 2è semestre pour les élèves de la classe de Seconde, Première et 2è année

de la formation professionnelle" précise le communiqué qui prend en compte les élèves du cours primaire en classe de passage. C'est dire que le gouvernement togolais statue définitivement sur le sort des élèves en classe de passage. Ne pouvant plus reprendre les cours à cause de la Covid-19, ces élèves seront évalués sur la base des résultats des deux trimestres. Il faut noter qu'après une légère stabilisation de la maladie, une reprise partielle des cours a démarré le 15 juin dernier. Elle ne concerne que les élèves en classe d'examen.

Ali



APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Jusqu'où ira Agbéyomé Kodjo avec sa contestation sui generis ?

L'actualité togolaise ces derniers jours est marquée par la crise sanitaire due à la maladie de coronavirus 2019 (Covid-19) et les suites de la dernière élection présidentielle qui a eu lieu en février 2020. Pour beaucoup, si covid-19 est une pandémie qui retient le monde entier depuis plus de six mois déjà, au plan national l'autre élément qui retient plus l'attention est la posture de contestation sui generis dont fait preuve le candidat " malheureux " Agbéyomé Kodjo par rapport aux résultats du scrutin du 22 février dernier. Aux dernières nouvelles, le politique Kodjo, candidat de la Dynamique Mgr Kpodzro (DMK) à la présidentielle précitée fait l'objet d'un mandat d'arrêt, après être porté disparu et suite à son refus de comparaître par devant le doyen des juges d'instruction. La ténacité légendaire de l'homme interroge plus d'un et le porte sous le feu des projecteurs.

Jusqu'où ira Agbéyomé Kodjo dans sa contestation et son pseudo statut de " président élu du Togo " ?

Si Agbéyomé Messan Kodjo, président de la formation politique " Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement " (MPDD), candidat porté et soutenu par la DMK à l'élection présidentielle, avait promu la victoire à ses militants déjà à midi le jour du scrutin, il est allé plus loin en posant des actes répréhensibles. En effet, cet candidat a clamé sa victoire dès la fermeture des bureaux de vote et avant même que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ne donne les résultats provisoires au soir du lendemain du scrutin. Et comme cela ne suffisait pas, l'homme continue toujours de se dire le président élu de la République togolaise en rejetant les résultats non seulement de la CENI mais aussi ceux définitifs proclamés par la Cour constitutionnelle. Il nomme un premier ministre, chef du gouvernement. Il crée un portail officiel de la République togolaise, fait nommer un ministre des affaires étrangères et se clame vainqueur sur même des médias. Ces derniers actes suffisamment graves, ont fait réagir le parquet de Lomé. Troubles aggravés à l'ordre public, diffusion de fausses nouvelles,

dénonciations calomnieuses, atteinte à la sûreté intérieure de l'État; usage illégal des symboles et emblème du pays. Telles sont quelques unes des charges retenues par le procureur de la République à l'encontre d'Agbéyomé Kodjo, leader du MPDD.

Ce qui a entraîné une procédure de la levée de son immunité parlementaire et de son statut d'ancien président de l'Assemblée nationale. Par la suite il a fait l'objet de convocation par le juge d'instruction pour affaire le concernant. Dans la foulée, il faut relever que le sieur Kodjo n'a jamais jugé bon de comparaître ni par devant ses pairs à l'assemblée lors de la procédure pour la levée de son immunité, ni par devant le service de renseignement pour son audition. S'agissant du service de renseignement, après plusieurs invitations infructueuses, le Président du MPDD a été amené de manière forcée par les éléments des forces de l'ordre et de sécurité. Suite à son audition il a été détenu là (au SCRIC) et y a passé quelques jours. Il n'a été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire que suite à sa demande, après être auditionné par le doyen des juges d'instruction et après avoir pris et signé l'engagement de ne plus se

prononcer publiquement à propos de l'élection qui est déjà dans le passé.

C'est sans compter sur la ténacité de cet ancien bras droit du pouvoir de Lomé. En effet, quelques jours seulement après sa sortie du bureau du juge et sa libération, cet ancien Premier ministre (PM) du Togo dit tout haut encore sur les antennes de RFI que c'est lui qui a gagné le scrutin et que même la France le sais. Il se disait et dit toujours qu'il va arracher d'ici peu le pouvoir. Ironie ! Où sont les preuves de ta victoire ? Pourquoi ne rend-t-on pas publiques les preuves de ta victoire. Agbéyomé Kodjo pour y donner une réponse estime que le moment viendra et que la France le sait déjà. Pas plus de 72 heures sans que Agbéyomé Kodjo lui-même, les membres du comité directeur qui le supporte dont Mgr Kpodzro, Mme Adjamagbo Brigitte, entre autres ne se prononcent publiquement sur cette élection dont ils estiment que le pouvoir en place est en train de leur usurper la victoire. Le mois de juin a été le comble.

La situation contraint la justice à convoquer de nouveau Agbéyomé Kodjo et quelques membres de la DMK à comparaître, successivement, par devant le doyen des juges d'instruction



tion courant ce mois de juillet. Chose curieuse ! M. Kodjo refuse de nouveau de comparaître et se porte disparu. Il n'est plus à son domicile, il serait injoignable au téléphone. Mais il se trouve en lieu sûr, selon ses porte-paroles qui affirment comme Agbéyomé Kodjo lui-même le disait qu'il y a un plan d'élimination physique de sa personne. Ils appellent toutefois le régime en place au dialogue.

Même au plan international, Agbéyomé fait parler de lui par la DMK. L'on peut encore lire fraîchement, un communiqué en date du 16 juillet dernier où Edem Atsou Kwasi de la Coordination internationale de la DMK, condamne ce qu'il appelle acharnement judiciaire contre le Président du MPDD et rappelle une fois encore que Gabriel Kodjo Agbéyomé, reste " le président élu et détenteur du pouvoir légitime grâce à l'onction du peuple ". Pour cette coordination, étant " élu président ", Agbéyomé ne doit se présenter devant une juridiction sous ordre, ce qui rend subseqüemment le mandat d'arrêt décerné contre lui, nul et de nul effet ".

Jusqu'où ira cet homme ? Voilà la question reste posée.

Accrédité, selon les résultats de la Cour Constitutionnelle, de 19% des suffrages derrière le Président sortant Faure Essozimna Gnassingbé qui s'en sort avec plus de 70%, Agbéyomé Messan Kodjo, dit être certain qu'il gouvernera le Togo à partir de cette année 2020. "... Sauf que ces actes de contestation ne reflètent pas celui d'un grand commis de l'Etat ", soulignent plusieurs analystes dont un vieux routier de la diplomatie en poste à Lomé. Même aux temps forts de la contestation du régime en place par l'opposition il y a encore moins de 10 ans, nul ne peut oser nommer un premier ministre, créer un portail officiel de la République togolaise, etc. car la loi pénale est d'application stricte, fait observer cet diplomate qui laisse savoir " qu'Agbéyomé ne va pas et ne peut réinventer l'histoire en chassant Faure Gnassingbé du pouvoir avec ces actes anti constitutionnels qui ne peuvent être acceptés par personne ".

Ali LEGRAND



L'AUDIENCE

Récapité N° 0555 / 19 / 04 / 17 / HAAC
05 B.P 484 Lomé
Tél : (+228) 90 21 30 91 / 98 86 65 70 / 90 45 78 57
Email : laudience07@gmail.com
Siège: Derrière EPP-Kélégougan

Directeur de Publication : Raymond A. SAMA (alias Ali LEGRAND)

Rédacteur en chef : Jacob ATALI
Rédaction : Valentine BIA
Ali LEGRAND

Tirage : 500 exemplaires

Mise en page : Benjamin K. Tchabi

Imprimerie : Rad Graphic

Lisez et faites lire
votre journal l'Audience

MÉDIAS/CONSUMMATION LOCALE ET ECONOMIE TOGOLAISE "Bouge avec le 228" se veut ambitieuse

La production locale de part l'attention que l'on y accorde, les moyens que l'on y injecte et la consommation que l'on en fait constitue le socle d'un développement endogène solide pour un Etat que l'on se veut prospère. Plusieurs pays notamment de l'Europe, les Etats-Unis, la Chine entre autres ont vite compris cela si bien que le secteur privé est très développé dans ces entités de la planète. Des pays africains ont également amorcé cette démarche qui demeure toutefois assez lente. Au Togo, ces dernières années, le train de la production locale, de la réduction du taux de chômage est en marche où le secteur privé, au-delà des discours du politique, est grandement soutenu, ce qui entraîne un foisonnement d'entrepreneurs. Cependant, les produits locaux ne trouvent pas assez de preneurs. Manque de visibilité? Les populations ignorent-elles les biens produits chez elles? Manque de volonté politique? Insuffisance de place accordée par les responsables politiques à la consommation locale? Beaucoup de questions ici et là et chacun y va de son commentaire. Les habitudes ont du mal à changé mais, dans la foulée, un regroupement d'Hommes de médias nommé " Bouge avec le 228 " (B228) a vu le jour il y a quelques mois et reste très actif sur le terrain. " La motivation est l'étincelle de départ. L'habitude est la flamme qui nous fait continuer ". C'est fort de cette citation du français Denis St-Pierre que la plateforme " B228 " dont le coordonnateur principal est Telli Kofi, responsable du site d'informations "www.globalactu.com", se veut ambitieuse et compte bousculer les habitudes surannées de consommation des Togolais. Dans cette interview exclusive accordée à la rédaction de votre journal " L'Audience ", M. Telli fait l'état des lieux en moins de 7 mois d'existence de son organisation qui se tape un bilan assez élogieux. Il parle des différents projets en perspective dont l'un des plus grands, " Télé-achat ", qui est déjà annoncé et invite du plus haut sommet de l'Etat au citoyen lambda à consommer le local. Lisez !

Veuillez nous éclairer sur la plateforme B228

La plateforme " Bouge avec le 228 " est un consortium de médias togolais qui se sont engagés pour promouvoir, à travers des actions concrètes et réfléchies, une forte consommation des produits locaux, afin, disons-nous à qui veut l'entendre, de créer de la richesse et de réduire la pauvreté au Togo.

A la question pourquoi ces journalistes ont jugé bon de se mettre ensemble pour porter haut cette cause, nous répondons toujours que depuis 2006, avec la problématique de l'emploi des jeunes et de la création de la richesse par la réduction de la pauvreté, le Togo a bénéficié de plusieurs projets et programmes d'où est sortie une foison d'entrepreneurs. Tous les secteurs sont pris en compte. Des jeunes femmes et hommes font donc parler leur génie créateur dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'environnement, de l'agriculture, de l'innovation technologique, de la culture et du vestimentaire.

Sauf que ces entrepreneurs n'arrivent pas à écouler leurs produits compte tenue d'une faible demande. Nous venons changer le comportement des Togolais en travaillant avec les entrepreneurs pour qu'ils aient une véritable visibilité et qu'une forte consommation s'en sorte.

Votre organisation fait six mois d'existence. Quel bilan? Quels sont les objectifs qui lui sont assignés?

La plateforme a été officiellement lancée par le ministre de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique, Koutéra Batakpa, le lundi 23 décembre 2019.

Aujourd'hui, nous avons

moins de 7 mois. Mais nos actions sur le terrain sont multiples et visibles. En effet, déjà après son lancement, " Bouge avec le 228 " a fait une descente sur le terrain. Ses membres étaient nombreux à faire le déplacement de Kpéléd Adéta en fin décembre dernier pour visiter les plus de 1000 jeunes entrepreneurs qui prenaient part à l'opération Téléfood. Là, nous nous sommes fait connaître du monde agricole à travers des centaines de prospectus. Des quelques heures qu'on a passées sur le site de Kpéléd, nous avons compris que nous faisions la sourire de ces nombreux femmes et hommes qui ont choisi de créer leur propre emploi et de donner du travail à d'autres qui n'en ont pas. La 2ème activité phare de la plateforme " Bouge avec le 228 " (B228) a été celle de Kara en janvier, lors du 12ème Forum national du paysan togolais (FNPT). Nous avons pris part de bout en bout aux travaux. Mais aussi, nous avons tenu en haleine les nombreux entrepreneurs qui ont fait le déplacement de ce forum annuel organisé par le gouvernement togolais à travers le ministère de l'agriculture, de

la production animale et halieutique. C'est au cours de la foire qui se déroulait sur l'esplanade du Palais des congrès de Kara, au même moment que le forum susmentionné. A notre stand, nous avions animé pour la première fois des émissions diffusées par la télévision " Direct7 ".

Nos invités étaient les entrepreneurs exposants et aussi les partenaires du forum. La moisson des visites à notre stand était élogieuse. De retour à Lomé, nous avions programmé la visite de plusieurs entrepreneurs, histoire de voir comment ils travaillent, dans quel cadre ils le font, quelles difficultés ils rencontrent et comment s'en sortent-ils. A ce jour, une vingtaine d'entrepreneurs a été pris en compte dans le cadre de ces visites. Nous nous préparons à lancer nos premiers projets quand la maladie à coronavirus a fait son apparition au Togo. Nos activités ont reçu un coup, il est vrai, mais, nous avons décidé très tôt d'apprendre à vivre avec cette maladie. Une rentrée a été faite à travers nos différents médias membres et nous avons continué les visites des entrepreneurs.



Aujourd'hui, plus rien ne nous retient. Nous avons, le 8 juillet dernier annoncé à l'opinion, lors d'une conférence de presse que nous lançons notre projet " télé-achat ". Il s'agit d'une vente en ligne au cours d'une émission spéciale. L'opportunité sera donc donnée aux consommateurs togolais de connaître le génie créateur togolais et les différents produits qu'ils essayent de mettre sur le marché. A travers ce projet, nous voulons créer un intérêt sans précédent des consommateurs autour des différents produits locaux. Pour la réussite de la chose, nous avons rencontré le mercredi 15 juillet une centaine d'entrepreneurs togolais. Les contours organisationnels de ce projet sont désormais connus par eux. Ils nous ont aussi livré leurs observations. Le ton sera définitivement donné pour la mise en œuvre de " télé-achat " le mercredi 22 juillet 2020 au ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique au cours d'une conférence inaugurale. Ce jour-là, l'opinion connaîtra nos différents partenaires institutionnels et privés. Nous y annoncerons également la date de la première émission spéciale et tous les contours de ce projet tant apprécié par les entrepreneurs togolais.

Un mot à l'endroit des auto-

rités togolaises et des concitoyens en général !

Si nous avons quelque chose à dire, nous dirons premièrement que " télé-achat " n'est que le premier de nos projets. D'autres suivront.

Aux autorités togolaises, nous demanderons d'accorder plus de place à la promotion de la consommation locale. Notre souhait, c'est de voir ce sous-département rattaché au ministère de l'Agriculture, de la production animale et halieutique ou devenir un département ministériel. Cela fera du bien à tout le Togo.

Aux Togolais en général, nous disons que rien ne vaut la consommation des produits locaux. Car seul ce type de patriotisme permettra de donner plus d'énergie financière aux entrepreneurs togolais et africains au nombre desquels il y a plusieurs dont Gervais Koffi Djondo et Aliko Dangote. C'est une constance que le secteur privé est le moteur de la croissance d'un pays. Autrement dit, tant que nos entrepreneurs ne se porteraient pas bien, notre économie ne serait pas prospère. Plus les entrepreneurs écoulent leurs produits, mieux ils se porteront et créeront plus d'emplois à travers le Togo. Du coup, les limites du chômage seront repoussées et la richesse sera la nôtre.

La rédaction

MÉDIAS ET RACISME

L'Africain rédacteur en chef de " Vogue " victime du sentiment antiraciste à Londres

Selon les informations, en fin de semaine dernière, Edward Enninful, premier rédacteur en chef noir de l'histoire du prestigieux magazine Vogue, assure qu'un membre de la sécurité lui a demandé d'emprunter une entrée de service.

" Les choses doivent changer, maintenant ". C'est bien ce qu'écrit la victime après le constat de la triste mésaventure. En effet, sur son compte " Instagram ", Edward Enninful, rédacteur en chef de l'édition britannique du Vogue a fait part à son million de

followers d'une récente et bien triste, mésaventure. Alors qu'il comptait se rendre à l'intérieur des bureaux londoniens du magazine qu'il dirige, Edward Enninful a été interpellé par un membre de la sécurité. Celui-ci lui demande alors d'entrer dans le bâtiment par le quai

de chargement, une entrée de service. L'information est aussi rapportée par nos confrères CNN, BBC et autres.

" Aujourd'hui, j'ai été racialement profilé par un membre de la sécurité en arri-

Suite à la page 7

INHUMATION D'AMADOU GON COULIBALY / MASQUES OBLIGATOIRES Malgré Covid-19 Faure Gnassingbé était aux côtés du peuple ivoirien

Selon les informations, le Chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé a pris part le vendredi 17 juillet 2020 à Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire, à l'inhumation d'Amadou

14 Juillet 2020, a eu lieu au Palais de la Présidence à Abidjan, une cérémonie d'hommage au cours de laquelle plusieurs témoignages ont rappelé les qualités d'homme d'Etat de l'illus-

ter les couleurs du RHDP lors de la Présidentielle de cette année. Il faut rappeler également que déjà à l'annonce du décès d'Amadou Gon Coulibaly, le président togolais avait ex-

je présente les sincères condoléances à sa famille et au peuple de Côte d'Ivoire », avait tweeté le Président de la République.

La délégation togolaise était composée des ministres Yark Damehane de la Sécurité et de la protection civile, Gilbert Bawara de la fonction Publique, Sani Yaya de l'économie et des finances et Mme Reckya Madougou Conseillère Spéciale du Président de la République.

Enfin Faure Gnassingbé porte les bavettes mais loin de son pays !

La pandémie de covid-19 qui a atterri au Togo début mars dernier a contraint les autorités togolaises à prendre des mesures draconiennes conformément aux exigences de l'OMS et suivant l'évolution du virus dans le pays. Parmi les toutes premières décisions qui sont et seront toujours en vigueur aussi longtemps que durera cette pandémie, le port de masque reste incontestable. Malheureusement, le Président Faure Gnassingbé qui se montre décidé à contenir ce mal, au vu de son discours sur l'état d'urgence décrété il y a quelques mois et les moyens colossaux déployés sur tous les plans, n'a jamais montré l'exemple dans son pays en portant les bavettes. Malgré les interpellations et critiques

des hommes de médias à propos de cette attitude, le Prince de Lomé II reste insensé. Mais chose curieuse ! Le numéro 1 togolais apparaît publiquement et pour la première fois avec cette mesure barrière mais loin de son pays. C'était au nord de la Côte d'Ivoire, vendredi dernier lors de l'enterrement de l'ex-PM ivoirien. Pourquoi c'est à l'extérieur de son pays que le Prince de Lomé se conforme à cette mesure barrière ? Au Togo, il n'en a jamais porté ; du moins publiquement puisque lors de ces audiences il apparaissait jusque là toujours au visage naturel, aucun cache-nez. Beaucoup croyaient qu'il avait des problèmes de respiration et donc ce qui serait à l'origine de sa non-conformité à cette mesure barrière.

Tout compte fait, Faure Gnassingbé prouve de nouveau qu'il surprendra toujours les Togolais. A la presse locale, il ne se adresse pratiquement pas ; cependant dès qu'il sort du pays, ces quelques rares interviews sont réservées pour les médias étrangers, et notamment ceux dirigés par les occidentaux. Les Togolais ne pourront suivre leur Président sur certains sujets d'envergure que lorsque ce dernier est à l'extérieur ? La question reste posée et laisse libre court à tous commentaires.

Ali LEGRAND



Faure Gnassingbé, (gauche) aux côtés du Pdt Ouattara de la Côte d'Ivoire

dou Gon Coulibaly, précédemment premier ministre ivoirien, décédé le 08 juillet 2020.

Aux côtés de son homologue ivoirien Alassane Dramane Ouattara, Faure Gnassingbé s'est uni d'intention avec le peuple de Côte d'Ivoire au cours de la prière musulmane dite pour le repos de l'âme du Premier Ministre défunt à la Mosquée Centrale de la ville. Déjà Mardi

tre disparu.

Selon les sources de la présidence de la République, le Président Togolais a saisi l'occasion pour présenter, au peuple ivoirien, l'amitié et la solidarité du peuple frère et ami du Togo. Notons qu'Amadou Gon Coulibaly était le Premier Ministre de la Côte d'Ivoire et en même temps le dauphin d'Alassane Ouattara pour por-

primé dans une publication, ses compassions à la famille et aux peuples ivoiriens éplorés. « J'ai appris avec une immense tristesse le décès de M. Amadou Gon Coulibaly, Premier Ministre, chef du

Gouvernement de Côte d'Ivoire, un homme d'Etat et un ami du Togo. Puisse-t-il reposer en paix ! Au nom du peuple togolais et en mon nom propre,

LA FRANCE DANS UNE COHÉRENCE RÉPUBLICAINE Des objets d'art bientôt restitués au Sénégal et au Bénin

Jusqu'à ce jour, la loi n'autorisait pas ces restitutions, car les œuvres des collections publiques sont considérées comme inaliénables et imprescriptibles les textes français et la coutume française.

La France va officialiser la restitution d'un sabre historique au Sénégal et dans les prochains mois de 26 objets du patrimoine au Bénin dans le cadre de sa décision de restituer des œuvres culturelles prises pendant la colonisation en Afrique.

Le gouvernement a examiné mercredi le premier projet de loi permettant le transfert d'œuvres culturelles vers leur pays d'origine, que le président Emmanuel Macron avait initié dans son discours de Ouagadougou, le 28 novembre 2017, sur une refondation du partenariat culturel entre la France et l'Afrique.

Cette restitution correspond à un engagement très fort pris par le président de la République pour que la jeunesse africaine ait la possibilité d'accéder à son pa-

trimoine, à son histoire, en Afrique », a expliqué le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal à l'issue du conseil des ministres. Elle est " l'un des enjeux essentiels pour une relation d'amitié nouvelle entre la France et l'Afrique ", selon lui.

Ce que dit le texte sur l'épineuse question du transfert de propriété

D'après l'AFP, le projet de loi autorise, " par une dérogation limitée au principe essentiel d'inaliénabilité applicable aux collections publiques françaises ", le transfert au Bénin de la propriété de 26 objets pillés lors du sac du palais des rois d'Abomey par des troupes coloniales françaises menées par le général Alfred Dodds dans le palais du roi Béhanzin après de sanglants combats. Ces totems et spectres, actuellement conservés au Musée du Quai-Branly-Jacques-Chirac à Paris, seront exposés au musée d'Abomey en cours de construction au Bénin.

Au Sénégal, la France restitue

formellement un sabre que l'ex-Premier ministre français Édouard Philippe avait symboliquement remis en novembre dernier au président Macky Sall.

Cette arme est historiquement significative puisqu'elle appartient à El Hadj Oumar Tall, un chef de guerre et érudit musulman qui a conquis au XIXe siècle un immense territoire à cheval sur le Sénégal, la Guinée et le Mali, et a lutté contre l'armée coloniale française. " Le sabre qui nous réunit ici est infiniment plus prestigieux que celui que je possède, c'est celui d'un grand conquérant, celui d'un guide spirituel... le sabre d'un fondateur d'empire, l'empire toucouleur qui comprenait la Guinée, le Mali, le Sénégal actuel, c'est le sabre d'un érudit ", avait déclaré Édouard Philippe. " C'est un amateur de sabre qui vous le dit, sa place est bel et bien ici, au cœur de l'ancien empire toucouleur. "

" Dans les deux cas, le projet de loi prévoit un délai maximal d'une année pour la remise, par



L'ex-Premier ministre français Edouard Philippe remettant symboliquement le sabre d'El Hadj Oumar Tall au président sénégalais Macky Sall.

les autorités françaises, de ces œuvres ", précise le gouvernement français, qui n'a pas indiqué si de nouvelles œuvres allaient être restituées à d'autres pays comme la Côte d'Ivoire. Le texte devrait être adopté par le Parlement d'ici à la fin de l'année.

Des résistances

Il faut dire que le Président Emmanuel Macron avait annoncé ces décisions fin 2018 sur la base d'un rapport des universitaires Bénédicte Savoy, du Collège de France, et Felwine Sarr, de l'université de Saint-Louis au Sénégal, qui ont recensé 90 000 œuvres africaines dans des musées français.

Leurs travaux ont été contes-

tés par d'autres spécialistes et des musées comme le Quai-Branly, qui dispose de la plus importante collection d'arts premiers. Selon les informations, ils se sont inquiétés d'une politisation du débat et d'arguments selon lesquels toutes les œuvres en dépôt chez eux depuis la colonisation ont été malhonnêtement acquises ou pillées, et doivent être rendues.

Ils privilégient la " circulation " des œuvres entre la France et l'Afrique, plutôt que des restitutions, sauf quand, comme c'est le cas pour les statues du palais Royal d'Abomey, le pillage par des soldats français a été flagrant.

Ali LEGRAND

FOOTBALL / PARTENARIAT

Togocom désormais sponsor officiel de la FTF

La société de téléphonie Togocom, dirigée par Paulin Alazard, est depuis le 14 juillet dernier le partenaire numéro 1 du football au Togo.

En effet, quelques mois après son passage dans le giron du groupe Axian et Emerging Capital Partners, l'opérateur de téléphonie Togocom s'engage à accompagner la Fédération Togolaise de Football (FTF) dans ses activités. C'est par le truchement d'un partenariat signé mardi 14 juillet dernier que le couple Togocom-FTF est né pour les prochaines années. L'opérateur public de téléphonie devient de ce fait le sponsor officiel de l'institution en charge de la gestion du football togolais. Selon le contenu de l'accord, il apportera son concours à l'effort de développement et de dynamisation de la vie sportive nationale. Les deux partenaires vont « mutualiser leurs forces et ressources pour un meilleur accompagnement des équipes locales dans la détection

des jeunes talents ». Selon la même source, l'objectif des deux institutions est de « repousser les limites de chaque joueur et former les talents des différentes équipes pour un nouveau palmarès ». En ligne de mire, des qualifications et des victoires du Togo aux compétitions majeures du football africain, notamment la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) et par ailleurs, la professionnalisation du football féminin. L'aboutissement de cet accord reste une fierté, clame-t-on des deux côtés. « Toutes les équipes de TOGOCOM sont fières de pouvoir participer au développement du football togolais. Les valeurs du football correspondent parfaitement à la nouvelle dynamique que nous souhaitons insuffler telles que l'esprit d'équipe, la solidarité et le succès », a indiqué Paulin Alazard, Directeur Général de TOGOCOM. Même ton de joie



14 JUILLET 2020

SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE TOGOCOM ET LA FÉDÉRATION TOGOLAISE DE FOOTBALL

et de sentiment du côté du président de la FTF, le colonel Guy Kossi Akpovy, qui se réjouit de

cette collaboration qui s'inscrit également selon lui dans la vulgarisation et la mutation du

football féminin amateur au niveau professionnel.

Ali LEGRAND

MÉDIAS ET RACISME

L'Africain rédacteur en chef de "Vogue" victime du sentiment antiraciste à Londres

Suite de la page 5

vant sur mon lieu de travail », écrit-il sur un post Instagram qui a immédiatement suscité beaucoup d'émotion. « Ce n'est pas parce que nos emplois du temps et nos week-ends reviennent à la normale qu'il faut laisser le monde redevenir ce qu'il était, s'indigne-t-il. Les choses doivent changer, et elles doivent changer dès maintenant », précise-t-il.

Le gardien concerné mis à l'écart

Condé Nast, le groupe d'édition qui détient le magazine, a rapidement réagi à l'affaire et, selon Edward Enninful, a fait en sorte que le gardien concerné soit mis à l'écart. « Cela illustre que quoi que vous ayez réussi au cours de votre vie : la première chose sur laquelle les gens vont vous juger est la couleur de votre peau », ajoute-t-il. Auprès de CNN, le groupe Condé Nast confirme que le gardien, salarié d'un prestataire, a été écarté des bureaux de Vogue à Londres et qu'il est désormais « sous le coup d'une enquête de son employeur ».

Mieux connaître le talentueux Enninful

Edward Kobina Enninful Obe est ghanéen, né au Ghana en février 1972. Actuellement rédacteur en chef de British Vogue depuis 2017, il a été nommé directeur de la mode du magazine de mode britannique i-D à l'âge de 18 ans, poste qu'il a occupé pendant plus de deux décennies. Très jeune, ce garçon a émigré à Ladbroke Grove, Londres, avec ses parents et cinq frères et sœurs. Sa mère a travaillé comme couturière et l'a inspiré avec les couleurs et les tissus aux motifs vifs qu'elle a utilisés lors de la création de vêtements pour ses amis britannico-ghanéens. Selon les informations, à l'âge de 16 ans, Enninful a été repéré dans un train par le styliste Simon Foxton.

Edward Enninful, dont il est question aujourd'hui, a pris ses fonctions en 2017, est le premier rédacteur en chef noir de l'histoire du magazine. Il s'est rendu célèbre par son engagement en faveur de la diversité tout au long de sa carrière et son engagement a été reconnu en 2016 par la reine Elizabeth

II en 2016, qui a fait de lui un membre de l'Ordre de l'Empire britannique.

Vogue est un magazine américain, un des principaux magazines de mode féminin dans le monde avec une diffusion supérieure à un million d'exemplaires mensuels. Le titre est édité par Condé Nast Publications basé à New York et fait l'objet de nombreuses éditions internationales.

Racisme aux États-Unis: 23 raisons de vous faire tuer si vous êtes Noir

Beyoncé, Rihanna, Pink entre autres sont 23 artistes qui énoncent les prétextes surréalistes des policiers blancs à l'origine des meurtres de citoyens afro-américains.

Abattus pour avoir conduit un train de banlieue, porté un sweat à capuche, fixé autrui dans les yeux. Descendus après avoir ri, pour avoir fui. Des actes sans importance ni gravité, à moins d'être accomplis par des citoyens afro-américains au pays de l'Oncle Sam. Dans une courte vidéo intitulée « 23 Ways You could be killed if you're Black in America (Vingt-trois raisons d'être tué si vous êtes Noir aux

États-Unis) », des artistes influents parmi lesquels Alicia Keys, Pharrell Williams, Lenny Kravitz et Beyoncé dressent la longue liste de prétextes invoqués par les gardiens de la paix responsables des meurtres de Freddie Gray, Gregg Gunn ou encore Trayvon Martin, l'adolescent tué en février 2012 par le policier George Zimmerman, acquitté l'année suivante. De cette injustice était né le célèbre hashtag et le mouvement #BlackLivesMatter (« Les vies des Noirs comptent »), en mémoire des innocents morts du seul fait de leur couleur de peau.

Nécessité d'une transformation radicale

Filmées en gros plan, les vingt-trois têtes d'affiche engagées rappellent d'un ton solennel les causes iniques de ces trépas, suivies des portraits en noir et blanc des victimes façon diaporama. Objectif : susciter une prise de conscience collective au sujet du racisme « systémique » qui gangrène le système judiciaire fédéral américain. Depuis sa diffusion, le 13 juillet 2016, sur la chaîne



Edward Kobina Enninful Obe

YouTube du site américain Mic, plus d'un million d'internautes ont déjà visionné ce court-métrage percutant. Réalisé par l'organisme de lutte contre les inégalités We Are Here, expert du droit des femmes et des enfants, le clip s'achève par une requête : la signature d'une pétition destinée à attirer enfin l'attention de Barack Obama et du Congrès sur une fracture raciale qui ne cesse de diviser la société américaine. À la faveur de leur popularité, les porte-parole implorent, sur quelques notes de piano, le président et les sénateurs de faire en sorte d'assurer à tous les Américains « le même droit à la vie et à la poursuite du bonheur ». Pour le collectif, seule une « transformation radicale » viendra à bout d'un tel fléau.

Ali LEGRAND avec le point Afrique

COMMENT PORTER UN MASQUE POUR ÊTRE BIEN PROTÉGÉ DU CORONAVIRUS (COVID-19)



**Le masque doit bien couvrir
votre nez et votre bouche**



**Vous devez tenir le masque par
les fils et ne pas toucher sa surface**



**Le masque ne doit pas
être mis sous le menton**



**Le masque ne doit pas
être mis sur les yeux**



**Ministère de la Santé
et de l'Hygiène Publique**

Numéro vert



www.covid19.gov.cd